



# SYSTÈME DE SOINS SATURÉ: SITUATION ET MESURES

**DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE LA SANTÉ (DFS)**

Service cantonal de la santé publique

Point presse – 23 décembre 2022 – Neuchâtel

# Laurent Kurth

Conseiller d'État, Chef du Département des finances et de la santé

# Contexte sanitaire post-pandémie : une conjonction de facteurs défavorables

L'Europe (ex : France et Grande-Bretagne) et la Suisse se trouvent dans la même situation :

- **Pénurie de personnel soignant**
- **Pénurie de médecins de famille**
- **Triple épidémie de virus : Covid-19 + Grippe + Bronchiolite**

⇒ Le canton de Neuchâtel ne fait pas exception

## **Facteur supplémentaire : structure démographique neuchâteloise**

<b>Indicateurs</b>	<b>Moyenne NE</b>	<b>Moyenne CH</b>
Proportion de personnes de 80 et plus (2017)	5.7%	5.1%
Proportion des ménages d'une personne (2017)	39.1%	35.5%

Source : OFS

# Contexte post-pandémie : une conjonction de retards accumulés

## **Retards accumulés durant la crise Covid dans le développement de :**

- appartements avec encadrement
- structures de jour, de nuit et d'accueil temporaire
- projets immobiliers des EMS et adaptation des infrastructures
- projets d'adaptation des conditions de travail
- renforcement de la formation
- consolidation des régimes financiers (EMS et OSAD notamment)

# Contexte sanitaire post-pandémie : un système de soins sous haute tension

## **En sortie de pandémie, les besoins, eux s'accroissent :**

- situations de patients dont la santé s'est dégradée ou pathologie alourdie
- atteintes durables (Covid longs ou impacts psy notamment)
- entrées retardées en EMS
- limitation des prises en charge à domicile ou en foyer de jour

Cette conjonction de facteurs défavorables se traduit par :

⇒ **Surcharge très importante pour RHNe et les EMS**

*Dont à RHNe :*

Un nombre important de personnes âgées dont l'état de santé ne justifie plus des soins aigus et qui sont en attente de placement ou d'un hébergement pour un court séjour en EMS avant un retour à domicile («lits C»)

# Claire Charmet

Directrice du site de La Chaux-de-Fonds, Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe)

# RHNe : situation actuelle

- **400 lits occupés** (jusqu'à 420) contre 330 en fonctionnement normal, dont :
  - 50 à 70 entrées stationnaires par jour
  - 51 lits C avec une médiane de 6 sorties pour 10 entrées par semaine
  - 40 patients Covid hospitalisés
  - Forte progression des pathologies hivernales et arrivée de la grippe
- Efforts importants des collaboratrices et collaborateurs
- Augmentation de l'effectif : renforcement de 150 postes pour assumer l'augmentation de capacité en lits
- Instabilité des organisations
  - ⇒ **1500 remplacements de journées de travail soignantes par mois**

# RHNe : mesures

- **Création d'unités supplémentaires et renforcement du nombre de lits par unité :**  
Passage de 330 à 400 lits et créations de places ad hoc de chirurgie ambulatoire (+12 fauteuils)  
⇒ ***Au total 412 lits et places créées***
- **Allègement du programme opératoire en l'absence de lits**  
⇒ 42 opérations reportées faute de lits depuis l'automne, dont 30 en décembre (principalement des patients nécessitant des interventions d'urologie, ORL et digestive)
- **Séances bi-hebdomadaires avec les partenaires du réseau**

# Fabienne Wyss Kubler

Secrétaire générale, Association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes âgées (ANEMPA)

# EMS : situation actuelle

- **Exploitation des institutions dans un contexte de saturation, aux multiples contraintes contraires :**
  - Suppressions v/s Ouvertures de lits de long séjour
  - Développements de missions nécessitant un engagement v/s Modèles de financement provisoires
  - Ré-articulation de prestations (notamment psychogériatriques) v/s Besoins immédiat croissants
  - Coûts immédiats v/s Investissements d'avenir (notamment modernisation des infrastructures)
- **Gestion des dotations soignantes qualifiées, et aussi désormais non-qualifiées, en situation de pénurie**
  - Absences de longue durée & Recrutements n'aboutissant pas
  - Traumatisme pandémique & Problématique de la reconnaissance salariale
- **Efforts colossaux pour maintenir le cap sans visibilité et en situation d'épuisement généralisé**
  - ⇒ **Sur le terrain : absence de perspective & perte de sens**

# EMS : enjeux sur le terrain

- Accueillir le «tsunami gris», alors que le dispositif est sens dessus dessous
- Réarticuler les prestations, alors que leur financement n'est pas sécurisé
- Maintenir l'essentiel en termes de qualité et d'auto-détermination, alors que la marge de manœuvre se restreint dangereusement
- Préserver la dimension de lieu de vie des institutions, alors que les décisions nécessaires tendent à la sacrifier

# Vincent Huguenin-Dumittan

Chef du Service cantonal de la santé publique

# Contexte sanitaire post-pandémie : tout un système de soins sous haute tension

Situation de RHNe = pointe visible de l'iceberg !

Le système sanitaire dans son ensemble est touché :

- Pénurie => épuisement du personnel soignant « au front »
- Pénurie => impact sur tous les acteurs dont RHNe, les EMS et NOMAD

⇒ **Effet « papillon » sur l'entier du système de soins**

# Quelles réponses ?

## Mesures institutionnelles

Depuis le début de la pandémie :

- ✓ **Dialogue permanent** avec tous les acteurs concernés pour se coordonner, allouer les ressources et réguler le système
- ✓ **65 millions de francs** d'indemnités versées aux institutions de soins entre 2020 et 2021
  - ⇒ ***Travail de l'ombre mais essentiel au maintien du système !***

Depuis 9 mois :

- ✓ **Recherche de lits supplémentaires en EMS :**
  - 34 lits maintenus ouverts en-dehors de la planification adoptée
  - 17 lits supplémentaires trouvés
  - 12 lits supplémentaires ouverts dans les jours à venir
- ✓ **Déploiement de la planification médico-sociale :**
  - Réouverture et extension des structures d'accueil de jour et temporaires
  - Obligation pour les communes d'offrir un quota d'appartements avec encadrement
  - Adoption de la Loi sur l'accompagnement et le soutien à domicile (LASDom)

Depuis cet automne :

- ✓ **Campagne d'attractivité pour les médecins de famille**

# Quelles réponses ? Mesures individuelles

## ✓ **Se vacciner (grippe et Covid) :**

*Constat : 40% des +65 ans ont bénéficié du rappel Covid (au 20.12.22)*

*Bénéfices pour cette catégorie : 2 x moins de risque d'être infecté si vacciné*

*4 x moins de risque d'être hospitalisé si vacciné (source: SCSP)*

## ✓ **Freiner la transmission des virus par les gestes barrières (grippe, Covid et bronchiolite)**

Coronavirus  
VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER: ✓  
Ici, les règles suivantes s'appliquent toujours :  
1. Garder une distance  
2. Porter un masque  
3. Laver ses mains  
4. Éviter de toucher son visage  
5. Éviter les poignées de main  
ofsp-coronavirus.ch

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE : C'EST LE MOMENT !  
Toutes les infos sur [www.ne.ch/grippe](http://www.ne.ch/grippe)  
Service cantonal de la santé publique / [ine.ch](http://ine.ch)

ÉPIDÉMIE DE BRONCHIOLITE  
Pour réduire les risques de bronchiolite, appliquez les mesures de prévention suivantes :  
• Avant l'âge de 3 mois, limitez les visites avec votre nourrisson au cercle des adultes très proches et non malades  
• En cas de rhume, toux ou fièvre, portez un masque  
• Lavez-vous ou désinfectez-vous les mains régulièrement  
• Tenez votre nourrisson éloigné des autres enfants malades  
• Évitez si possible les réunions de famille et la fréquentation de lieux publics fermés avec votre nourrisson  
Service cantonal de la santé publique / [ine.ch](http://ine.ch)

# Laurent Kurth

Conseiller d'État, Chef du Département des finances et de la santé

# Quelles réponses ?

## Mesures institutionnelles

**Arrêté du Conseil d'État du 21 décembre 2022 :**

⇒ **Mesures en vue de garantir la couverture en soins stationnaires (situation d'urgence)**

- Réquisition de ressources en matériel, en lits et en personnel
- Limitation ou suspension d'examens ou actes médicaux non urgents
- Augmentation du nombre de lits en EMS (lorsque cela est possible)
- Accélération du transfert des personnes dont l'état de santé ne justifie plus une hospitalisation ou un hébergement en EMS de court séjour dans d'autres lieux adaptés à leur prise en charge
- Sollicitation de ressources financières supplémentaires urgentes

# Conclusions

Pour faire face à un contexte marqué par une forte augmentation des besoins en soins :

- *Mesures institutionnelles pour :*
  - ✓ **Préserver la capacité hospitalière de RHNe dans le domaine stationnaire**
  - ✓ **Garantir une prise en charge adaptée aux personnes ayant besoin d'un court séjour en EMS et non d'une hospitalisation**
- *Mesures individuelles pour :*
  - ✓ **Préserver sa santé + préserver le système sanitaire (*donc pour soi et pour ses proches*) => *double gain***
  - ✓ **Solliciter dans toute la mesure du possible les médecins de garde et les numéros d'urgence avant les urgences du RHNe**
- *Engagement nécessaire des professionnels indépendants :*
  - ✓ **Les institutions ne pourront pas suppléer à des absences prolongées des professionnels indépendants durant la période des fêtes**

Questions ?

Réponses !